

PRODUITS LAITIERS
CRÈME GLACÉE
J. Joubert
Sherbrooke 562-8779

PAYEZ MOINS pour votre FORD MERCURY
chez CHAMPAGNE Inc.
33 rue Principale WINDSOR 845-2966 845-3030

Société d'aménagement mise au ban par la volonté des municipalités

Par Christian Bellavance
MAGOG — La Société d'aménagement régional Magog-Orford risque de ne jamais devenir opérationnelle à la suite des opinions émises par les représentants d'une dizaine de municipalités au cours du colloque sur le développement régional organisé par le Conseil régional de développement des Cantons de l'Est et qui s'est tenu à la polyvalente La Roche de Magog.

Pour remplacer la formule d'une société d'aménagement et de contrôle avec pouvoirs décisionnels adoptée en mai 1975, les participants ont suggéré de procéder par petits groupes de municipalités qui se rencontreraient au niveau d'une commission intermunicipale sur l'urbanisme par exemple. En fait, le comité provisoire chargé de mettre sur pied la Société d'aménagement régional Magog-Orford n'a jamais réussi à obtenir l'assentiment de la majorité des 42 municipalités qu'elle devait caractériser. Mais cette espèce de "super-municipalité" régionale n'aura été qu'un beau rêve puisqu'au cours des ateliers qui ont suivi l'exposé de Me Hackett, les conseillers municipaux et les maires présents ont clairement exprimé leur scepticisme, pour ne pas dire leur opposition, devant un tel organisme.

Sur ce point, le président du comité provisoire, Me John Hackett, a expliqué aux participants du colloque que la Société ne pourra jamais fonctionner, ni même exister légalement de la façon déterminée en mai dernier si la majorité des 42 municipalités impliquées n'acceptaient pas d'en faire partie et surtout de lui déléguer certains pouvoirs "dont elles de ne servent pas actuellement" a précisé Me Hackett. Mais cette espèce de "super-municipalité" régionale n'aura été qu'un beau rêve puisqu'au cours des ateliers qui ont suivi l'exposé de Me Hackett, les conseillers municipaux et les maires présents ont clairement exprimé leur scepticisme, pour ne pas dire leur opposition, devant un tel organisme.

CRD a été chargé d'organiser une réunion entre ces quatre conseils pour savoir s'ils étaient vraiment intéressés à travailler à un plan de zonage commun, c'est-à-dire tenant compte des quatre territoires, en vue de la formation d'une commission intermunicipale d'urbanisme. Si l'expérience s'avère fructueuse, les participants ont identifié deux autres groupes possibles pour éventuellement arriver à couvrir tout le territoire visé par la Société d'aménagement régional Magog-Orford. Il s'agit en fin de compte de procéder à l'en-

En quelques lignes

MAGOG, (BG) — Advenant le cas où, devant l'arbitrage, la cité devrait céder à la demande salariale de l'Association des policiers et pompiers, cette première sera-t-elle obligée de réduire le nombre de policiers présentement en fonction pour balancer son budget? Si tel était le cas, les contribuables accepteraient-ils une protection moins adéquate?

Certaines personnes persistent à dire que l'homme d'affaires magogois, M. Fernand Gagnon, aurait gagné \$100,000 ou \$200,000 à la Loto-Olympique. Etant présentement à l'extérieur de la ville, M. Gagnon n'a pu fournir d'attestation sur la véracité de cette nouvelle qui circule depuis lundi. Cependant une de ses employées a confié au journaliste que M. Gagnon et une autre personne non identifiée auraient gagné, à deux, \$5000, à savoir \$2,500 chacun.

Faits divers

WINDSOR, (JA) — Même si les routes de la région ont été passablement glissantes au cours des derniers jours, la sûreté municipale de Windsor ne rapporte aucun accident depuis lundi matin dans les rues de la ville.

La réparation de la pompe hydraulique qui a entraîné indirectement la main de MM. Nelson Poudrier et Ronald Dion de Windsor a coûté \$700.

Les dommages à l'équipement du garage Rivard ravagé par les flammes dimanche soir dernier s'élevaient à environ \$3,000. Toutefois, les dommages à la bâtisse n'ont pas été évalués.

Chronique municipale

Ayer's Cliff

AYER'S CLIFF, (MD) — L'incendie qui a complètement détruit l'hôtel Rock Cliff sur la route 143 près de Ayer's Cliff coûtera à la municipalité de Stanstead-Est près de \$600. C'est le deuxième incendie à survenir dans Stanstead-Est en moins d'une semaine.

La cause de l'incendie n'a pas été déterminée. Ce sont les pompiers volontaires d'Ayer's Cliff qui se sont rendus sur les lieux en conformité avec le contrat existant entre les deux municipalités.

Les municipalités riveraines du lac Massawippi, soit Ayer's Cliff, North Hatley, Ste-Catherine, Hatley-Ouest et le Canton de Hatley ont engagé M. Stuart Hopps de Magog comme inspecteur sanitaire. M. Hopps, qui est à la retraite, succède à M. Athanas Toulouse, décédé l'automne dernier.

Les municipalités riveraines du lac Massawippi se sont donné la main il y a quelques années pour éliminer la pollution du lac et travailler ensemble à combattre des abus.

"Tout le monde est d'accord pour procéder de cette façon" a-t-on communiqué. Le nouvel inspecteur travaillera à temps-partiel et sera rémunéré par la municipalité où se fera le travail. Auparavant, les municipalités de Ayer's Cliff et North Hatley absorbaient 47 1-2% des dépenses.

La coordination du travail de l'inspecteur sera effectuée par le secrétariat de la municipalité d'Ayer's Cliff.

Une participation active s'effectue au niveau des cours donnés par les ambulanciers St-Jean à des citoyens de Ayer's Cliff représentant différentes industries, organismes et aussi les pompiers volontaires.

Windsor

Un colloque régional aura lieu à Drummondville le 7 février. Il est organisé par l'Union des municipalités et aura comme sujets les relations de travail et les loisirs. L'échevin Irénée Pelletier et le directeur des travaux Jean-Guy Desruisseaux s'informeront des discussions concernant les relations ouvrières tandis que Bernard St-Martin et Jean-Paul Labrecque prendront part au colloque sur les loisirs.

Le conseil a accepté un projet de subdivision d'un lot sur la 8e avenue devant permettre la construction de la maison de Mme Pilon.

Le conseil de ville a adopté une nouvelle procédure d'achat permettant au magasinier Jean Codère d'autoriser un achat d'excédant pas \$75.

Conscient du problème causé par la fumée sur le pont Watpeka, la ville de Windsor remercie la compagnie Dornat, qui y a installé les lumières et placé deux hommes avec des walkie-talkies pour faire la circulation. Elle demande d'autre part d'envisager une solution permanente.

Commissions intermunicipales d'urbanisme?

Ils ont plutôt opté pour de pe-



Les représentants de 11 municipalités de la région de Magog en plus de ceux de plusieurs associations de propriétaires de chalets, d'organismes de conservation et de deux ministères du gouvernement québécois ont participé au colloque du CRD à la polyvalente La Roche de Magog et ont discuté d'une solution pour

amener les municipalités de la région à travailler ensemble. Cette réunion a eu lieu le même temps sonne le glas de la Société d'aménagement régional Magog-Orford, fondée en mai 1975. (Photo La Tribune, par Christian Bellavance)

L'exécutif de l'Association des policiers refuse l'offre de la ville

MAGOG, (BG) — Lors de la deuxième et dernière séance de conciliation en vue d'établir une nouvelle convention collective entre la cité et l'Association des policiers et pompiers de Magog, le comité exécutif de cette dernière a refusé l'offre des autorités municipales.

Il semblerait qu'à l'exception des salaires proprement dits, toutes les clauses normatives et salariales seraient réglées. Cependant, advenant le cas où, par l'entremise de leur exécutif, les membres de l'Association refuseraient l'offre patronale, les deux parties se retrouveront à l'arbitrage et à ce point, toute la convention collective sera resoumise à l'étude: les clauses, en principe convenues, seraient sujettes à changement. Effectivement, au terme de la dernière séance, tout laissait croire que le conflit devra être réglé en arbitrage.

Le comité était mandaté A la suite de la séance de conciliation, le comité exécutif de l'Association n'avait pas à soumettre les dernières offres de la cité à ses membres puisqu'à une assemblée antérieure, il avait été mandaté pour prendre la décision d'aller en arbitrage le cas où les dernières offres n'auraient pas été satisfaisantes. A ce sujet le secrétaire de l'Association des policiers, M. Michel Lessard déclarait: "Même si depuis notre dernière rencontre avec les représentants de la cité, il y a eu une sensible amélioration à certaines offres, notre comité a jugé qu'elles ne rencontreraient pas encore les desirs de l'Association. Parce que nous avions été mandatés par l'Association pour prendre la décision, nous pouvons, à la suite de la dernière séance, signer la requête d'arbitrage".

Plan récréo-touristique: aménagement des gorges en voie de réalisation...

COATICOOK, (RD) — Sur le plan récréo-touristique, l'aménagement des gorges de la rivière Coaticook est en pleine voie de concrétisation. Selon M. Jacques Lebel, directeur des Loisirs de la ville de Coaticook, les travaux ont débuté avant les Fêtes. Accompagné du contremaître d'exploitation, M. Lebel a passé de longues heures à définir les besoins récréo-touristiques du site, l'inspection la semaine dernière de M. Rojean Beaudoin, secrétaire adjoint du ministre Georges Vaillancourt, marquait l'achèvement de ce travail. Ce qui est envisagé sont des

sentiers écologiques comme les rochers escarpés, les arbres, les parcs aménagés et les animaux avec affiches identifiant ces présences.

Parc
Le public est invité à venir faire de la raquette maintenant que le parc est accessible, du luge (bobsleigh) à partir de la rue McDuffy. Même une cabane chauffée sera construite pour les adeptes; à la connaissance de M. Lebel, c'est la troisième piste de luge dans une municipalité au Québec; le projet, par la suite, sera élaboré d'années en années.

Grotte
Il y a la grotte dans le roc solide au début du torrent qui mesure 12 pieds par 12 pieds d'une profondeur de 40 pieds, qui sera un attrait magnifique pour tous. A partir de cette grotte, une passerelle est prévue le long de la rivière jusqu'à l'usine du pouvoir électrique pour se terminer en boucle.

Le club des Optimistes a consenti un octroi de \$500 pour ces fins.

La piste de ski de fond est en construction et sera prête dans une dizaine de jours à partir du pont rouge de la rue St-Marc à la salle à Médée.

Vu que le site est maintenant nettoyé les amateurs de traine sauvage sont invités à venir pratiquer ce sport.

Au niveau du projet, sept employés ont été embauchés pour parfaire ces aménagements hivernaux.



Jacques Lebel

Ateliers disponibles

COATICOOK (RD) — Pour les activités socio-culturelles, les ateliers sont maintenant disponibles à la polyvalente "La Frontalière" de Coaticook avec la coopération du principal, M. André Langevin, comprenant le yoga à la salle de combat, la photographie (deux groupes vu le grand nombre d'adhérents), poterie et céramique à la salle des arts, cours de ballet et ballet-jazz à la salle d'expression corporelle, le marama au local des sciences familiales et l'expression corporelle.

Il faut souligner l'apport du comité de coordination des Loisirs, qui s'était donné la tâche d'obtenir ces locaux et de mettre en commun les équipements et les argent nécessaires à ces réalisations.

Il faut aussi faire mention de la collaboration des commissions scolaires, Régionale et locale, qui ont bien voulu mettre à la disposition du public des locaux mentionnés.

L'accessibilité aux sports intérieurs est amorcée avec des cours de natation et le bain libre de natation et le bain libre de 13h30 à 15 heures pour les jeunes, de 15 heures à 16h30 pour adultes et le samedi après-midi pour tous.

L'accessibilité au gymnase de la polyvalente est actuellement en négociations avec toutefois la permission d'utiliser le gymnase de l'école du Sacré-Coeur pour le folklore et les cours de danse.

Toute cette programmation est l'oeuvre du directeur des Loisirs, du comité des Loisirs et de différents organismes locaux.

On sait que, pour parfaire ces travaux, la ville a reçu d'une subvention gouvernementale de \$47,700 avec restriction d'une somme de \$4,000 pour l'achat de matériaux. Le reste doit être versé en salaires, selon le projet PIL.

Réjéna Beaudoin



Subvention de \$9,000 à Nantes Furniture

LAC-MEGANTIC, (CD) — La firme Nantes Furniture inc., de Nantes, a accepté une offre de subvention de \$9,000 du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale.

L'entreprise dont les copropriétaires sont MM. Raymond Giroux et Paul-André Latulippe, de Lac-Mégantic, fabrique principalement des ameublements de salon, de cuisine et de chambre à coucher.

La subvention gouvernementale qui permettra la création de trois emplois représente 20% du coût d'immobilisation approuvé estimé à \$45,000.

Préparation du Festival du pain

COOKSHIRE, (RB) — Le comité du festival du pain a rencontré le conseil de ville pour discuter de ses projets et en même temps pour garder une certaine coordination avec un projet pilote concernant le site de l'OTJ de Cookshire.

Le conseil s'est déclaré conscient du progrès apporté à la ville par ce festival unique au Canada. La ville a accepté de donner l'autorisation au comité d'animation sportive et socio-culturelle de fabriquer 20 tables de pique-nique qui serviront au repas et de trois kiosques dont un servira pour la vente des boissons, l'autre pour la dégustation du bon pain de ménage et le troisième sera converti en restaurant.

La ville s'est aussi engagée à remplir de gravier l'ancien site de l'aréna pour en faire un vaste terrain de stationnement et qui pourra aussi servir à toutes les activités qui se dérouleront durant l'année. Il y a aussi une chanson thème qui sera composée par un groupe de gens local.

Le comité exécutif tiendra sa prochaine assemblée au début de février.

UNE FOIS
c'est souvent suffisant
QUATRE FOIS
c'est toujours MEILLEUR MARCHÉ
LES PETITES ANNONCES
de La Tribune

LA TRIBUNE de thetford mines

LA TRIBUNE
..... les petites annonces
..... voilà!
569-9501 succès!

THETFORD MINES, JEUDI, 29 JANVIER 1976

5,695 assurés s'intègrent à l'Union-Vie

THETFORD MINES (PS) — L'Association de protection mutuelle de la province de Québec, fondée en 1930 par des gens de la région de Thetford Mines, vient de confier la réassurance de tous ses contrats à la compagnie mutuelle d'assurance l'Union-Vie de Drummondville.

C'est devant l'impossibilité d'accroître son développement que l'Association a décidé de faire appel à quatre compagnies d'assurance en vue de s'intégrer. Ces compagnies étaient l'Entraide de Québec, la Société des Artisans, l'Assurance-Vie Desjardins et l'Union-Vie. Et c'est cette der-

nière qui a présenté les conditions les plus rentables et les plus avantageuses pour les quelque 5,695 assurés de l'Association.

Les conséquences les plus importantes de cette entente garantissent aux membres de l'Association que les primes restent gelées à leur taux ac-

tuel et qu'elles ne sont plus sujettes à augmentation. En outre, les 5,244 contrats émis avant 1967 sont immédiatement augmentés à \$1,250 pour tous les détenteurs de certificats âgés de 50 ans et plus et que, pour ces mêmes membres, la protection augmentera progressivement pour atteindre

\$1,500 en 1984. Enfin, tous les contrats émis depuis 1968 seront respectés en conformité du certificat détenu par les 451 assureurs.

Cette intégration n'implique aucune mise à pied puisque les trois employés réguliers de l'Association sont maintenant à l'emploi de l'Union-Vie. De plus, le bureau de Thetford Mines demeurera en place, devenant une succursale du bureau régional des Bois-Francs. Signons également que deux représentants de l'Association sont maintenant membres du Conseil d'administration de l'Union-Vie. Il s'agit de l'ex-président de l'Association, M.

Laval Turcotte, et de l'ex-directeur général, M. Henri Paquet. C'est au cours d'une conférence de presse, tenue à Thetford Mines hier après-midi, que cette transaction fut dévoilée aux médias en présence de plusieurs officiers de l'Union-Vie dont M. Roland Bourgault, directeur général, M. Noël Sylvain, directeur général adjoint et M. Pierre Ally, secrétaire-trésorier. Enfin, précisons que l'actif de l'Association se chiffrait à \$2,012,000 au mois de décembre 1975 et que son surplus accumulé totalisait \$400,000.

Une enquête sociologique sur l'enseignement de l'histoire

THETFORD MINES (PS) — Le Mouvement national des québécois (MNQ), en collaboration avec les Sociétés nationales des québécois de plusieurs régions de la province, ont réalisé une enquête sociologique auprès d'un peu plus de 800 étudiants de niveau secondaire V concernant l'enseignement de l'histoire nationale.

Selon le président et directeur général du MNQ, M. Léo Jacques, ce questionnaire, sondage, effectué au cours des mois de novembre et décembre derniers, a pour but de mesurer le niveau de connaissance des

étudiants sur l'histoire nationale et, s'il y a lieu, d'établir une relation entre ce niveau de connaissance et leurs attitudes actuelles sur le plan social et économique.

De 65 à 70 étudiants de secondaire 5 de la région de Thetford Mines et de Plessisville ont été appelés à remplir ce questionnaire. Ils ont été choisis en fonction d'un échantillonnage scientifique effectué par les responsables de l'enquête.

Cette enquête est présentée au stade de la compilation des données en vue d'une analyse approfondie qui permettra

au MNQ de connaître les opinions des étudiants face à l'enseignement de l'histoire nationale au niveau secondaire.

Intérêt
Selon M. Léo Jacques, les té-
rés indications du sondage
révèlent un intérêt insoupçonné
des étudiants face à l'ensei-
gnement de l'histoire nationale.
Il s'est dit très heureux
de cette constatation et attend
avec impatience le résultat
global de l'enquête.

Le sondage permettra également de comparer les réponses données entre le résultat provincial et une re-



Mon pays, c'est l'hiver

Il est certain que les multiples changements de température des dernières semaines sont des désagréables pour tout le monde. Mais le froid, la

neige, la pluie et la glace ont aussi dessiné un tel paysage; c'est la preuve que ce qui est beau n'est pas toujours agréable...

Des organismes sans équivalents

THETFORD MINES (PS) — Les Sociétés nationales des québécois et de fait le Mouvement National des Québécois sont des organismes qui n'ont pas d'équivalents au niveau du champ d'action, soit l'ensemble des préoccupations de la société.

C'est ce qu'a déclaré cette semaine le président-directeur général du MNQ, M. Léo Jacques, en compagnie du président de la SNQ de la région de l'Amiante, M. Claude Nadeau, lors du dernier souper mensuel de l'Association coopérative d'économie familiale de la région de l'Amiante.

M. Nadeau a profité de la rencontre pour réaffirmer aux personnes récentes l'orientation de la SNQRA au niveau de la souveraineté politique de l'état québécois, du français seule langue officielle, du contrôle de l'économie, de la répartition plus équitable des ressources sociales et économiques de l'état ainsi que de la réforme du système électoral.

En outre, M. Nadeau a précisé que son organisme rejette et combat les conférences constitutionnelles et l'ingérence du gouvernement fédéral tant sur le territoire québécois que sur l'ensemble de la société. Cette association combat également la loi 22 et toute législation discriminatoire qui font du travailleur québécois un défavorisé (lois anti-inflation), le chantage exercé par la haute finance pour maintenir intacte sa mainmise sur le peuple et les institutions du Québec sans oublier la vente du Québec aux multinationales par le gouvernement actuel.

En outre, M. Nadeau a précisé que son organisme rejette et combat les conférences constitutionnelles et l'ingérence du gouvernement fédéral tant sur le territoire québécois que sur l'ensemble de la société. Cette association combat également la loi 22 et toute législation discriminatoire qui font du travailleur québécois un défavorisé (lois anti-inflation), le chantage exercé par la haute finance pour maintenir intacte sa mainmise sur le peuple et les institutions du Québec sans oublier la vente du Québec aux multinationales par le gouvernement actuel.

En outre, M. Nadeau a précisé que son organisme rejette et combat les conférences constitutionnelles et l'ingérence du gouvernement fédéral tant sur le territoire québécois que sur l'ensemble de la société. Cette association combat également la loi 22 et toute législation discriminatoire qui font du travailleur québécois un défavorisé (lois anti-inflation), le chantage exercé par la haute finance pour maintenir intacte sa mainmise sur le peuple et les institutions du Québec sans oublier la vente du Québec aux multinationales par le gouvernement actuel.

En outre, M. Nadeau a précisé que son organisme rejette et combat les conférences constitutionnelles et l'ingérence du gouvernement fédéral tant sur le territoire québécois que sur l'ensemble de la société. Cette association combat également la loi 22 et toute législation discriminatoire qui font du travailleur québécois un défavorisé (lois anti-inflation), le chantage exercé par la haute finance pour maintenir intacte sa mainmise sur le peuple et les institutions du Québec sans oublier la vente du Québec aux multinationales par le gouvernement actuel.

En outre, M. Nadeau a précisé que son organisme rejette et combat les conférences constitutionnelles et l'ingérence du gouvernement fédéral tant sur le territoire québécois que sur l'ensemble de la société. Cette association combat également la loi 22 et toute législation discriminatoire qui font du travailleur québécois un défavorisé (lois anti-inflation), le chantage exercé par la haute finance pour maintenir intacte sa mainmise sur le peuple et les institutions du Québec sans oublier la vente du Québec aux multinationales par le gouvernement actuel.

En outre, M. Nadeau a précisé que son organisme rejette et combat les conférences constitutionnelles et l'ingérence du gouvernement fédéral tant sur le territoire québécois que sur l'ensemble de la société. Cette association combat également la loi 22 et toute législation discriminatoire qui font du travailleur québécois un défavorisé (lois anti-inflation), le chantage exercé par la haute finance pour maintenir intacte sa mainmise sur le peuple et les institutions du Québec sans oublier la vente du Québec aux multinationales par le gouvernement actuel.

En outre, M. Nadeau a précisé que son organisme rejette et combat les conférences constitutionnelles et l'ingérence du gouvernement fédéral tant sur le territoire québécois que sur l'ensemble de la société. Cette association combat également la loi 22 et toute législation discriminatoire qui font du travailleur québécois un défavorisé (lois anti-inflation), le chantage exercé par la haute finance pour maintenir intacte sa mainmise sur le peuple et les institutions du Québec sans oublier la vente du Québec aux multinationales par le gouvernement actuel.

En outre, M. Nadeau a précisé que son organisme rejette et combat les conférences constitutionnelles et l'ingérence du gouvernement fédéral tant sur le territoire québécois que sur l'ensemble de la société. Cette association combat également la loi 22 et toute législation discriminatoire qui font du travailleur québécois un défavorisé (lois anti-inflation), le chantage exercé par la haute finance pour maintenir intacte sa mainmise sur le peuple et les institutions du Québec sans oublier la vente du Québec aux multinationales par le gouvernement actuel.

En outre, M. Nadeau a précisé que son organisme rejette et combat les conférences constitutionnelles et l'ingérence du gouvernement fédéral tant sur le territoire québécois que sur l'ensemble de la société. Cette association combat également la loi 22 et toute législation discriminatoire qui font du travailleur québécois un défavorisé (lois anti-inflation), le chantage exercé par la haute finance pour maintenir intacte sa mainmise sur le peuple et les institutions du Québec sans oublier la vente du Québec aux multinationales par le gouvernement actuel.

En outre, M. Nadeau a précisé que son organisme rejette et combat les conférences constitutionnelles et l'ingérence du gouvernement fédéral tant sur le territoire québécois que sur l'ensemble de la société. Cette association combat également la loi 22 et toute législation discriminatoire qui font du travailleur québécois un défavorisé (lois anti-inflation), le chantage exercé par la haute finance pour maintenir intacte sa mainmise sur le peuple et les institutions du Québec sans oublier la vente du Québec aux multinationales par le gouvernement actuel.

En outre, M. Nadeau a précisé que son organisme rejette et combat les conférences constitutionnelles et l'ingérence du gouvernement fédéral tant sur le territoire québécois que sur l'ensemble de la société. Cette association combat également la loi 22 et toute législation discriminatoire qui font du travailleur québécois un défavorisé (lois anti-inflation), le chantage exercé par la haute finance pour maintenir intacte sa mainmise sur le peuple et les institutions du Québec sans oublier la vente du Québec aux multinationales par le gouvernement actuel.

En outre, M. Nadeau a précisé que son organisme rejette et combat les conférences constitutionnelles et l'ingérence du gouvernement fédéral tant sur le territoire québécois que sur l'ensemble de la société. Cette association combat également la loi 22 et toute législation discriminatoire qui font du travailleur québécois un défavorisé (lois anti-inflation), le chantage exercé par la haute finance pour maintenir intacte sa mainmise sur le peuple et les institutions du Québec sans oublier la vente du Québec aux multinationales par le gouvernement actuel.

En outre, M. Nadeau a précisé que son organisme rejette et combat les conférences constitutionnelles et l'ingérence du gouvernement fédéral tant sur le territoire québécois que sur l'ensemble de la société. Cette association combat également la loi 22 et toute législation discriminatoire qui font du travailleur québécois un défavorisé (lois anti-inflation), le chantage exercé par la haute finance pour maintenir intacte sa mainmise sur le peuple et les institutions du Québec sans oublier la vente du Québec aux multinationales par le gouvernement actuel.

3 mois de plus pour vol

THETFORD MINES (JD) — Michel Jalbert, qui purge actuellement une peine de trois ans à la prison de Cowansville, s'est vu imposer une sentence additionnelle de 3 mois hier par le juge Roch LeFrançois, après avoir avoué sa culpabilité à des accusations de vol par effraction commis à Thetford Mines le 7 novembre 1975.

Jalbert s'était tout d'abord évadé du pénitencier le 4 novembre 1975. Trois jours plus

tard, il s'empara d'un magnétophone aux bureaux de la Commission scolaire de Thetford Mines ainsi que d'une somme de \$37, propriété de Mlle Ginette Hudon.

La suite les accusations contre Jalbert. Précisons finalement que ce dernier s'était déjà vu imposer une sentence additionnelle de 3 mois pour son évasion de la prison de Cowansville.

Le 9 novembre, il était appréhendé par les autorités policières de Gaspé après avoir commis un autre vol dans cette localité. On découvra alors en

sa possession le dit magnétophone, sur lequel se trouvait le sigle de la CSTM. On a donc communiqué avec le Service de la protection publique de la cité de Thetford Mines qui porta par

la suite les accusations contre Jalbert. Précisons finalement que ce dernier s'était déjà vu imposer une sentence additionnelle de 3 mois pour son évasion de la prison de Cowansville.

la suite les accusations contre Jalbert. Précisons finalement que ce dernier s'était déjà vu imposer une sentence additionnelle de 3 mois pour son évasion de la prison de Cowansville.

Condamnée pour recel

THETFORD MINES (JD) — Une jeune femme de Thetford Mines, Carmelline Lehoux, a été condamnée à 2 mois de prison par le juge Roch LeFrançois de la Cour des Sessions de la Paix, après avoir plaidé coupable à six accusations de recel de marchandise dont la valeur atteint

pres de \$8,000.

Tous ces objets ont été retrouvés, sauf le manteau de fourrure d'une valeur de \$2,700.

— 0 —

L'accusée a été trouvée en possession des articles en question au cours des mois d'octobre et novembre 1975. Ceux-ci comprennent cinq appareils de télévision, une horloge antique et un manteau de fourrure.

Le 9 novembre, il était appréhendé par les autorités policières de Gaspé après avoir commis un autre vol dans cette localité. On découvra alors en

sa possession le dit magnétophone, sur lequel se trouvait le sigle de la CSTM. On a donc communiqué avec le Service de la protection publique de la cité de Thetford Mines qui porta par

la suite les accusations contre Jalbert. Précisons finalement que ce dernier s'était déjà vu imposer une sentence additionnelle de 3 mois pour son évasion de la prison de Cowansville.

L'accusée a été trouvée en possession des articles en question au cours des mois d'octobre et novembre 1975. Ceux-ci comprennent cinq appareils de télévision, une horloge antique et un manteau de fourrure.

Le 9 novembre, il était appréhendé par les autorités policières de Gaspé après avoir commis un autre vol dans cette localité. On découvra alors en

sa possession le dit magnétophone, sur lequel se trouvait le sigle de la CSTM. On a donc communiqué avec le Service de la protection publique de la cité de Thetford Mines qui porta par

la suite les accusations contre Jalbert. Précisons finalement que ce dernier s'était déjà vu imposer une sentence additionnelle de 3 mois pour son évasion de la prison de Cowansville.

Glanures thetfordoises

Comparativement à d'autres régions de la province, la région de Thetford Mines s'en est tirée sans trop de problème de la récente chute de neige.

— 0 —
Il n'en demeure pas moins que les rues de la cité de Thetford Mines sont dans un état pitoyable.

— 0 —
La TV locale présentera ce soir au canal 9 à compter de 19 heures une entrevue avec des responsables du Festival des Harmonies-tanxares scolaires du Québec qui se tiendra bientôt à Thetford Mines. Il sera également question du Festival de la Cré-mone Molson 1976.

— 0 —
Il semble que le souper canadien, au profit de la paroisse Ste-Marthe, remportera encore cette année un énorme succès. Ce souper se déroulera dimanche prochain au Collège de Thetford Mines.

— 0 —
Il n'y a pas que le président des professeurs qui a remporté \$10 lors de l'Assemblée générale annuelle de la Caisse populaire de Thetford Mines. Il y a également le président du Conseil d'administration du Cooprix, Marc Rouleau. Voilà, le message est fait, Robert...

— 0 —
Au 1er décembre dernier, la Caisse d'entraide économique de la région de Thetford Mines comptait 2,190 membres pour un capital souscrit de \$6,814,814.

Au Centre des Loisirs

THETFORD MINES (AG) — Voici le programme des activités du Centre des Loisirs, à compter d'aujourd'hui et jusqu'à mercredi prochain:

Jeudi, 29 Jan.
8h30 à 1.30 Hockey Mineur; 1.30 à 5.00 Pat. Art.; 5.00 à 8.00 Hockey Mineur; 8.30 à 11.00 Junior Att 25 Mégantic

Vendredi, 30 Jan.
8.30 à 1.30 Hockey Mineur; 1.30 à 5.00 Pat. Art.; 5.00 à 8.00 Hockey Mineur; 8.00 à 12.00 Ligue Commerciale O'Keefe

Samedi, 31 Jan.
7.00 à 11.30 Hockey Mineur; 11.30 à 1.00 Junior Prat.; 1.00 à 7.00 Inter-Cités; 7.00 à 9.00 Hockey Mineur; 9.00 à 12.00 Ballon-Balai

Dimanche, 1er Fev.
6.30 à 9.30 Pat. Art.; 9.30 à 10.30 Ecole des jeunes; 10.30 à 1.30 Hockey Mineur; 1.30 à 3.00 Pat. Libre; 3.30 à 6.30 Hockey Mineur; 7.30 à 10.00 Junior St-Jérôme Att 26

Lundi, 2 Fév.
8.30 à 11.30 C.S.; 12.00 à 1.00 Cegep; 1.30 à 3.30 C.S.; 4.30 à 5.25 Junior Prat.; 5.30 à 8.30 Hockey Mineur; 8.30 à 11.30 Vieux Poêles

Mardi, 3 Fév.
8.30 à 11.30 C.S.; 12.00 à 1.00 Cegep; 1.30 à 3.30 C.S.; 5.00 à 10.00 Pat. Art.; 10.00 à 12.00 Cegep

Mercredi, 4 Fév.
8.30 à 11.30 C.S.; 11.30 à 1.30 Pat Art.; 1.30 à 3.20 C.S.; 3.30 à 4.25 Cegep; 4.30 à 5.30 Junior; 5.30 à 9.30 Inter-Cités; 9.30 à 11.30 Ligue Commerciale O'Keefe.

4 victoires contre Lac-Mégantic

THETFORD MINES (AG) — Dans la Ligue Inter-Cités C.A.L.M. les quatre équipes de Thetford Mines ont remporté la victoire contre les formations de Lac-Mégantic, à Thetford Mines.

Bantam
Dans la catégorie Bantam, l'équipe des Caisses Pop a infligé un cuisant revers de 8-1 à ses rivaux de Lac-Mégantic. Les meilleurs à l'offensive ont été Danny McCutcheon avec un tour du chapeau et Danny Bonnevillie avec deux buts et une passe. Les quatre compteurs ont été Luc Plante, Pierre Lessard, André Lacasse et Jean Sylvain. Ce dernier s'est également mérité deux assistances, tout comme Jean Sylvain, Rock St-Hilaire et André Bergeron. Richard Nault a affiché une excellente tenue

Atomes
Chez les Atomes, le Esso Réjean Vachon l'a emporté au compte de 5-2. Stéphane Vachon fut le meilleur avec un but et deux passes; les autres compteurs ont été Jean Baril, Alain Bisson, Louis Argouin et Simon Boisvert. Maurice Poulin et Alain Jacques ont compté pour Lac-Mégantic.

Pee Wee
Chez les Pee Wee, le Marché Tanguay de Thetford Mines a écrasé son adversaire de Lac-Mégantic au compte de 11-3. Les étoiles ont été Jacques Drouin avec quatre buts et une passe. Paul Gagné avec un but et quatre aides et Richard Nadeau qui a contribué à quatre buts. François Cloutier a compté à deux reprises, Alain Vachon, Johnny DeBoer, Roger Lachance et François Gagnon ont complété le pointage. Alain Vachon et Serge Cloutier ont obtenu deux passes chacun. Alain Pouliot a réussi un tour du chapeau pour les perdants.

Dans la Ligue Intermédiaire
THETFORD MINES (AG) — Claude Cadorette du St-Ferdinand domine le classement des compteurs de la Ligue Intermédiaire Régionale O'Keefe, avec un total de 48 points. Il est suivi de Donald Champagne qui en a 46, Réjean Poulin 44, Jean Luc Grégoire, 40, Ronald Bilodeau 39, Vital Gardiner 37, Léopold Fortin 33 et Michel Rouleau 32.
Pour ce qui est du classement des équipes le Chez Roger de Dirraël, est toujours au premier rang avec 30 points, soit neuf de plus que l'Hôtel Bon Accueil de St-Méthode. Le Dussault-Mercier B.P. de St-Ferdinand suit avec 18 points, tandis que le Baril Sports de Black Lake, est au dernier rang avec 15 points.

AVIS DE CONVOCATION

AVIS EST DONNÉ QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CAISSE POPULAIRE ST-DESIRE DU LAC NOIR SE TIENDRA LE 31 JANVIER 1976 A 8 HEURES P.M. AU CLUB LE MARQUIS POUR ETUDE ET ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL.

ROGER GOULET, SECRÉTAIRE

Cordiale invitation à tous!

Réouverture de Vic-Port!

VICTORIANVILLE (SB) - Le terminus local de conteneurs du Canadien National (Vic-Port), qu'on avait fermé pour une période indéfinie à la fin de l'année 75, vient d'être réouvert. C'est ce que La Tribune a pu apprendre hier du directeur des exploitations de conteneurs du CN pour la région du St-Laurent, M. Claude Bouchard.

Ces trois compagnies, qui ont estimé qu'il leur coûterait moins cher de transporter l'amianté provenant de la région via les conteneurs du CN, en passant donc par Victoriaville

et le port de Halifax, s'ajoutent à deux autres entreprises européennes (Dart et Columbus) qui utilisaient déjà le terminus de Vic-Port d'une façon sporadique.

Selon M. Bouchard, l'entente de vendredi permettra au terminus local d'atteindre au moins le même volume d'opérations (environ 10,000 par année) qu'avant la grève de l'amianté à Thetford Mines. Quant à savoir combien de

temps durera cette entente, M. Bouchard a dit l'ignorer, mais il a laissé savoir que Vic-Port n'aurait pas été réouvert pour une période de quelques mois seulement.

On se souvient que c'est en raison de la décision de cinq compagnies japonaises (NYK, K-Line, Japan Line, YS et Mitsui) dorénavant d'effectuer le transport de leurs conteneurs via le Canadien Pacifique que Vic-Port avait été fermé.



A peine le terminus Vic-Port vient-il d'être réouvert que l'une des trois nouvelles compagnies qui utilisera désormais ses services y a acheminé plusieurs de ses conteneurs. (Photo La Tribune, Serge Beaucher)

Baisse de popularité des commissions scolaires

VICTORIANVILLE (SB) - Le président des Enseignants des Bois-Francis, du sondage effectué par le comité de parents de la commission scolaire locale. Il a cependant trouvé fort discutables la façon dont ces résultats ont été interprétés par le comité.

Dans une entrevue qu'il accordait à La Tribune hier, M. Lavigne a en effet douté du fait que le comité doit rester neutre dans le présent conflit pour la seule raison que 41,6 pour cent des parents qui ont répondu au questionnaire ont dit ne pas prendre position.

interrogés de retirer leurs enfants des écoles pour hâter le règlement du conflit ou advenant une poursuite des moyens de pression, le président des enseignants a dit considérer ces réponses comme un appui au syndicat.

Enfin, M. Lavigne a admis qu'un sondage effectué auprès des parents de toute la régionale ne donnerait probablement pas les mêmes résultats, mais il a estimé qu'un appui des parents au niveau de la commission scolaire de Victoriaville est plus important qu'un appui des autres commissions.

72% ne sont pas pour

Ce 28,9 pour cent est d'ailleurs très révélateur, a estimé M. Lavigne surtout si l'on tient compte qu'il constitue une forte majorité parmi les parents qui ont pris position. Et ce qui est encore plus significatif, selon lui, c'est le fait que 72 pour cent de tous les parents interrogés, qu'ils soient neutres ou favorables aux enseignants, ne sont pas pour les commissions scolaires.

Dans un milieu traditionnellement anti-professeur puisqu'en 72, toute la population était derrière les commissions scolaires, il est surprenant, et d'autant plus agréable, de constater une telle baisse de popularité de la partie patronale, et cela même après une publicité intense des commissions, a dit le président.

Si tant de parents sont neutres, a commenté le président, c'est qu'ils ne sont pas suffisamment informés ou qu'ils le sont mal. S'ils l'étaient mieux, une bonne partie d'entre eux prendraient position en faveur des enseignants et s'ajouteraient ainsi aux 28,9 pour cent de ceux qui nous appuient ouvertement.

72% ne sont pas pour

Ce 28,9 pour cent est d'ailleurs très révélateur, a estimé M. Lavigne surtout si l'on tient compte qu'il constitue une forte majorité parmi les parents qui ont pris position. Et ce qui est encore plus significatif, selon lui, c'est le fait que 72 pour cent de tous les parents interrogés, qu'ils soient neutres ou favorables aux enseignants, ne sont pas pour les commissions scolaires.

Pas de commentaire

(Luneau et Croteau)

VICTORIANVILLE (SB) - Le directeur-général de la Commission scolaire de Victoriaville, de même que celui de la régionale, MM. Denis Luneau et Jean-Paul Croteau, n'ont pas voulu commenter les résultats du sondage du comité de parents de la locale.

M. Luneau a dit n'avoir que vaguement pris connaissance de ce sondage et a préféré attendre d'en recevoir une copie commentée du comité de parents avant d'en donner son appréciation.

"Le président du comité (M. Yvon Paris) m'a lui-même avoué avoir reçu des dizaines de téléphones de parents qui ne

comprenaient pas les questions parce qu'elles n'étaient pas compréhensibles, a-t-il dit, je ne vois donc pas comment je pourrais commenter des résultats bruts sans avoir les explications du comité de parents là dessus."

M. Croteau a pour sa part déclaré avoir pris connaissance des résultats du sondage dans La Tribune hier. A l'instar de M. Luneau, il a cependant refusé de commenter quoi que ce soit de ce questionnaire avant d'en avoir reçu une copie du comité de parents. "S'ils ne nous font pas parvenir de communiqué officiel à ce sujet, a-t-il laissé savoir, il ne nous ap-

partient pas de faire des commentaires."

Le directeur-général a toutefois admis qu'il "n'est pas facile pour les parents de se faire une idée dans toute cette affaire" et a dit comprendre que les élèves "peuvent être tannés de se faire charrier". "Mais pour l'instant, a-t-il ajouté, nous n'y pouvons rien."

Interrogé sur la reprise du harcèlement de la part des enseignants, M. Luneau n'a pas clairement indiqué si les commissions scolaires avaient l'intention de réagir concrètement. "Pour l'instant, a-t-il dit, le comité de relations professionnelles (dont il fait partie) étudie la



Dons des Lions

Trois organismes bénévoles de Victoriaville viennent de recevoir des dons de \$200 et \$250 du club Lions. L'Organisation du hockey-mineur inter-cités "AA" a reçu un montant de \$200, le club de natation des Bois-Francis et le club de gymnastique de la polyvalente, des montants de \$250 chacun. Le président

des Lions, M. Raymond Vaillancourt (le deuxième à gauche) a remis les chèques à M. Laurent Fortin de l'inter-cités "AA", Mme Louise Caulx du club de natation et M. Roland Beaudoin du club de gymnastique.

(Photo La Tribune, Serge Beaucher)

Nominations ecclésiastiques

VICTORIANVILLE (DN) - Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet est heureux d'annoncer à la population plusieurs nouvelles nominations ecclésiastiques.

Tout d'abord, M. l'abbé Jules-André Mathieu est nommé curé de la paroisse de

St-Rémi de Tingwick en remplacement de M. l'abbé Pierre de Montigny, démissionnaire. Cette nomination vaut jusqu'au 30 septembre 1981.

Ensuite, M. l'abbé Alphonse Verville, au repos, est nommé vicaire économe de la paroisse de Ste-Séraphine, en rempla-

ment de M. l'abbé Gratien Gouin, le 25 septembre 1975.

M. l'abbé Adrien Adam est nommé vicaire économe de la paroisse de St-Raphaël d'Aston, en raison du repos imposé à M. l'abbé Julien Lefebvre (3 novembre 1975).

Sans préjudice de ses fon-

Une conférence sur les plantes vertes

VICTORIANVILLE (SB) - C'est mercredi prochain que la Société horticole d'une conférence au sous-sol de l'église St-Gabriel.

Le conférencier sera M. Roger Leclerc qui parlera de l'entretien des plantes vertes d'intérieur. Il aura avec lui plusieurs spécimens intéressants, a-t-on fait savoir. Ses informations porteront principalement sur la prévention des maladies, l'élimination des insectes et l'alimentation des plantes.

Nouvelles décevantes

VICTORIANVILLE (SB) - Tel que prévu la Chambre de commerce a reçu des nouvelles du ministre Mailloux hier concernant la rencontre qu'elle demandait avec lui au sujet de la Transquébécoise. Mais les nouvelles ont été plutôt décevantes.

M. Mailloux a en effet laissé savoir qu'il partait en vacances pour une quinzaine de jours sous peu et qu'il ne serait pas disponible avant le 14 février. Sans doute pour apaiser une impatience éventuelle, le ministre, sur le sujet qui préoccupe la Chambre, a déclaré qu'il ne perdait pas de vue les promesses qu'il avait faites à Victoriaville en 74 et que la

Transquébécoise demeurait à ses yeux une priorité.

Il a toutefois ajouté que le ministre devrait respecter certaines contraintes budgétaires possibles, se laissant ainsi une porte ouverte pour le jour où il rencontrera peut-être vraiment le comité de la 55.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle offensive que lançait ce comité, voilà deux semaines a maintenant perdu la force de frappe qu'elle se devait d'avoir à l'origine et une rencontre avec le ministre au mois de février, sinon plus tard, ne saurait avoir le même impact que si elle avait eu lieu à la première date prévue.

Un projet P.I.L.

Pour revaloriser le travail de secrétaire

VICTORIANVILLE (DN) - Le secrétaire de bureau veut revaloriser le métier qu'elle professe en devenant une personne autonome.

C'est ce qu'a déclaré au journaliste de La Tribune, Mlle Andrée Poliquin, professeur en techniques de secrétariat au Cégep de Victoriaville.

Mlle Poliquin a mentionné que la création dernièrement de l'Association des Techniciennes en Secrétariat (A.T.S.) allait donner un bon coup de pouce pour revaloriser le travail des employés de bureau de sexe féminin.

Projet P.I.L.

Mlle Poliquin a rappelé que l'A.T.S. a été rendue possible grâce à un projet P.I.L. intitulé "Secrétariat, nouvelle dimension, étude et sondage" dont les participants (tes) se trouvent principalement à

Québec.

Par ailleurs, Mlle Poliquin qui est la personne ressource de ce projet, a ajouté que l'A.T.S. veut lancer une revue à caractère professionnel s'adressant directement à celles qu'on appelle couramment "secrétaires". Cependant, de continuer Mlle Poliquin, étant donné que notre projet P.I.L. se terminera en juillet, une subvention supplémentaire du gouvernement pourrait nous permettre de sortir 4 numéros de la revue la première année...

Enfin, de préciser Mlle Poliquin lorsque les 5 organisateurs de ce projet P.I.L. auront établi des structures de travail adéquates, il sera alors très intéressant de fonder une association semblable à Victoriaville. D'ailleurs, des contacts seraient déjà amorcés à ce sujet dans certains milieux locaux.

En quelques lignes

VICTORIANVILLE - Les Enseignants des Bois-Francis tiennent une assemblée publique d'information ce soir à compter de 20 heures à l'auditorium de la Polyvalente de Victoriaville. Ils feront le point sur l'état actuel des négociations.

La pièce de théâtre "Une femme, plusieurs personnages" qui devait être présentée demain soir au Laurier a dû être annulée, la comédienne Denyse Pelletier ayant été victime d'une crise cardiaque la semaine dernière à Chicoutimi. Il n'est pas certain que le spectacle pourra avoir lieu plus tard, aussi les personnes qui avaient déjà acheté leurs billets seront-elles remboursées.

L'association des propriétaires-locataires de Victoriaville tiendra une assemblée à l'hôtel de ville mardi prochain à 20 heures. Tous les membres de même que toute la population y sont invitées.

Le directeur-général de la commission scolaire de Victoriaville, M. Denis Luneau, participera sous peu à un programme de perfectionnement des directeurs-généraux organisé par le ministère de l'éducation.

Un ex-étudiant du Cégep de Victoriaville (1974-75), Romy Morcos, aujourd'hui étudiant en médecine à l'Université de Sherbrooke, s'est vu décerner l'une des deux bourses remises chaque année par l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences à des finissants collégiaux qui poursuivent leurs études dans le domaine des sciences.

L'Association des scouts et guides de Victoriaville a offert une somme de \$3,500 à la commission scolaire locale pour l'achat du terrain sur lequel est situé leur local sur la rue Monfette. Les commissaires ont recommandé l'acceptation de cette offre.

Il est plutôt rare que les membres d'un club social convoquent une conférence de presse sans que le président en soit averti. Cela s'est pourtant produit mardi chez les Lions. Cet incident est apparemment dû à une erreur de "timing"...

Nouvelles express

Plessisville

PLESSISVILLE (GAB) - Le président du Club Ayrshire des Bois-Francis, M. Clément Vigneault de Plessisville, souligne que les membres sont très intéressés aux visites inter-clubs. Une telle initiative est à l'honneur depuis six ans déjà au Club Ayrshire des Bois-Francis et il y a toujours du bon à prendre lors de ces visites même chez de petits éleveurs, de faire remarquer M. Vigneault. Pour la réception d'un groupe de l'extérieur, récemment, M. Vigneault a été seconde par M. Gérard Drouin de Victoriaville, gérant de Ferme Moderne Enr. et également gérant de l'Exposition de Victoriaville.

Les quilles

Classement	Classement
1- Ligue de Quilles "Labatt Bleu" d'Arthabaska	Gulf of Canada 4 Nettoyeur St-Francois 0
2- Chateau Laurier 4 Restaurant Chez Bert 0	Nettoyeur St-Francois 42
3- Wildo Inc 4 Michel Transport 0	Marche Notre-Dame 38
4- Salle de Quilles Girouard 3 Hotel Christophe 1	Mont St-Michel 34
5- Le plus haut simple Magella Turcotte 18	Victoriaville Marine 31
6- Le plus haut triple Magella Turcotte 08	Utex Corporation 21
7- Le plus haut simple d'équipe Gulf of Canada 685	
8- Le plus haut triple d'équipe Gulf of Canada 1991	
	Classement
1- Salle de Quilles Girouard 54	Gulf of Canada 62
2- Chateau Laurier 42	Nettoyeur St-Francois 42
3- Hotel Christophe 40	Marche Notre-Dame 38
4- Michel Transport 30	Mont St-Michel 34
5- Wildo Inc 26	Victoriaville Marine 31
6- Restaurant Chez Bert 24	Utex Corporation 21
	Classement
1- Ligue de Grosses Quilles O Keele	La Ligue de Quilles des Campeurs O-Keele
2- Brouvages de l'Estrée 4 Seven Up 0	Maurice Sauvageau 4 Paul Desrochers 0
3- Petit Baril 3 Rubin 1	Michel Lauziere 4 Claudette Moreau 0
4- Sorel Amusement 4 Abattoir Maillot 0	Daniel Campagna 4 Michel Marcotte 0
	Classement
1- Le plus haut simple féminin Georgette Pomerleau 145	
2- Le plus haut simple masculin Gilles Labonté 197	
3- Le plus haut triple féminin Céline Caron 367	
4- Le plus haut triple masculin Daniel Campagna 486	
	Classement
1- Brouvages de l'Estrée 47	1- Claudette ZMoreau 49
2- Petit Baril 43	2- Daniel Campagna 44
3- Sorel Amusement 41	3- Michel Lauziere 39
4- Rubin 40	4- Maurice Sauvageau 38
5- Seven Up 36	5- Michel Marcotte 36
6- Abattoir Maillot 21	6- Paul Desrochers 22

RECHERCHE

Nous requérons les services d'un homme connaissant le commerce de couvre-plancher, papiers peints, peinture.

L'expérience dans la vente et une connaissance de base dans la décoration serait des atouts considérés.

Salaire selon compétence.

S'adresser au:
30, RUE PERREAULT,
VICTORIANVILLE,
758-3888

